

Société Suisse des Entrepreneurs, case postale, 8042 Zurich

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral pour la santé publique OFSP
Taskforce OFSP COVID-19

Br-geschaefte_covid@bag.admin.ch

Michael Kehrli
Politique patronale et service juridique
Avocat

mkehrli@baumeister.ch

Zurich, le 5 mai 2021

**Consultation sur le «modèle des trois phases» pour faire face à l'épidémie de COVID-19:
réponse de la Société Suisse des Entrepreneurs**

Mesdames, Messieurs,

Par votre courrier du 21 avril 2021, vous avez invités les partenaires sociaux à participer à la procédure de consultation sur le «modèle des trois phases» pour faire face à l'épidémie de COVID-19. Nous vous en remercions et vous faisons parvenir ci-dessous notre prise de position.

La Société Suisse des Entrepreneurs (SSE) est l'organisation professionnelle patronale suisse du secteur principal de la construction, dont le chiffre d'affaires dépasse 20 milliards et qui compte environ 80'000 collaborateurs. En collaboration avec ses sections cantonales, la SSE défend les intérêts de plus de 2500 entreprises de construction. La part du secteur principal de la construction au produit intérieur brut (PIB) suisse se situe à environ 5 pour cent. La SSE est l'organisation du monde du travail du bâtiment et du génie civil et s'engage, avec la Confédération et les cantons, pour une formation orientée vers l'avenir. En tant que principal partenaire social de la Suisse, la SSE s'engage pour des conditions de travail équitables et économiques dans toute la branche.

Sur le fond, la SSE se félicite du déconfinement progressif, qui constitue un premier pas pour sortir de la crise et qui apporte une certaine sécurité de planification. Des dépistages réguliers permettent, d'une part, l'identification rapide des personnes infectées, d'autre part, ils permettent de poursuivre les activités de construction sur les chantiers tout en intensifiant les mesures de sécurité. Les entreprises qui procèdent régulièrement à de tels tests devraient bénéficier d'assouplissements anticipés des mesures de protection.

De même, il convient de supprimer plus rapidement le télétravail obligatoire pour les personnes vaccinées, guéries ou testées négatives.

La SSE se félicite des modalités du modèle des trois phases. L'avancement de la campagne de vaccination et des tests de masse permet d'accélérer davantage les assouplissements généraux prévus, étant donné que les entreprises ont déjà manifesté leur volonté de participer aux tests répétitifs, ce qui constitue une contribution importante dans la lutte contre le coronavirus. Ces mesures favorisent l'amélioration de la situation épidémiologique, ce qui profite à toute la population.

Cependant, il convient d'accorder plus de poids à la disponibilité croissante des entreprises de participer aux tests répétitifs lors de l'évaluation de la proportionnalité des mesures relativement coûteuses. Il y a lieu de prévoir des assouplissements supplémentaires pour les entreprises participant aux tests, ce qui permet de créer des incitations supplémentaire pour participer activement à la lutte contre la pandémie de COVID-19. Pour ce faire, il est toutefois nécessaire que l'OFSP autorise les tests suivants qui permettent de déterminer rapidement si une personne soupçonnée d'être infectée porte le virus ou pas et qui sont d'ailleurs déjà appliqués dans plusieurs cantons.

Dans le même temps, il ne doit pas y avoir un renforcement des mesures de sécurité si le nombre de cas augmente en raison des tests de masse. Les tests de masse dans les entreprises permettent d'isoler immédiatement les personnes testées positives. Il convient d'apporter la précision correspondante au document de réflexion à la page 7.

Des assouplissements immédiats pour les entreprises qui participent à la lutte contre la pandémie

Les mesures et les restrictions en vigueur pèsent sur la population et les entreprises. Il serait donc important d'assouplir rapidement les mesures, dans la mesure du possible et là où cela apparaît judicieux. En particulier, les campagnes de vaccination et de dépistage sont à renforcer sans délai pour soutenir ce déconfinement progressif. Car finalement, tout le pays profitera de la croissance du nombre de personnes vaccinées, d'entreprises participant aux tests de masse et de cantons qui s'engagent pour une mise en œuvre rapide de la stratégie de dépistage. La participation volontaire à la lutte contre la pandémie de COVID-19 devrait être accompagnée et encouragée par les assouplissements suivants:

- ▶ Suppression des règles de distanciation et du port du masque obligatoire sur le lieu de travail, notamment dans les locaux de pause et de détente utilisés exclusivement par les employés testés négatifs.
- ▶ Assouplissements relatifs à la quarantaine pour les travailleurs mobiles lorsque ceux-ci entrent en Suisse (reprise des règles de la quarantaine-contact).
- ▶ Le présent concept prévoit l'exemption d'entreprises du télétravail obligatoire si elles participent aux tests de masse répétitifs. Il convient d'exempter ces entreprises dès la première semaine du dépistage de masse.
- ▶ En outre, les cantons qui accélèrent la campagne de vaccination et les tests de masse dans les entreprises devraient pouvoir prévoir des assouplissements supplémentaires sur leur territoire. Outre la situation épidémiologique, il convient de prendre en compte le nombre de personnes vaccinées et l'état de la mise en œuvre de la stratégie de dépistage dans le canton concerné lors de l'évaluation de ces assouplissements.

Nous vous invitons à introduire dès maintenant ces assouplissements pour les entreprises qui participent aux tests de masse et non pas seulement à la fin du mois de mai (phase 2), comme le prévoit le concept.

Assurer une planification à moyen terme

Outre les points mentionnés au chapitre 5.2, il est impératif d'améliorer la gestion des crises. Il faut une cellule de crise nationale efficace rattachée au Conseil fédéral qui est capable de prendre rapidement des décisions. Au cours des prochains mois, il faudra veiller à ce que la Confédération, les cantons et toutes les parties prenantes soient prêts à affronter la suite de la pandémie.

En vous remerciant de l'attention que vous ne manquerez pas de porter à la présente, nous restons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, en l'expression de nos salutations les meilleures.

Société Suisse des Entrepreneurs

Bernhard Salzmann

Directeur adjoint, chef Politique et
Communication

Martin Graf

Vice-directeur, chef Gestion d'entreprises